



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2020-2021**

**Résumé de la réunion bureau TAA du 12/01/2021**

Présent : Dominique, André, Olivier et Anaïs (rédactrice).

**Le club change de mail : archersdelatour@gmail.com**

La réunion de bureau de la section de tir à l'arc a été organisée le mardi 12 janvier. Les décisions prises à ce moment-là ont été modifiées afin de s'adapter aux nouvelles consignes gouvernementales du jeudi 14 janvier.

**1. Organisation des séances d'entraînement – jeunes**

Mardi 12 janvier :

Le gymnase est de nouveau autorisé pour les cours des mineurs. NB les toilettes sont interdites d'accès par CoteLub.

Les groupes ont donc été réorganisés pour que l'ensemble des mineurs puissent tirer sur les 3 groupes du samedi matin.

Les gestes barrières (gel, masque et distanciation) et le protocole de tir adapté à la situation sanitaire continuent de s'appliquer.

Les parents ne sont toujours pas autorisés dans le gymnase. L'accueil et le retour des enfants se fait sur le parvis. Il est demandé d'attendre qu'un animateur soit présent sur le parvis avant de laisser son enfant.

Jeudi 14 janvier :

Les cours des jeunes sont de nouveaux organisés en extérieur. Nous reprenons l'organisations et les horaires de décembre. Chaque archers/parents d'archers a reçu un mail récapitulant les nouvelles consignes et les nouveaux horaires.

**2. Organisation des séances d'entraînement – adultes**

Mardi 12 janvier

Les cours adultes ne peuvent pas avoir lieu à l'intérieur pour le moment. Ils doivent être organisé en suivant un protocole de tir plus strict et toujours avec les gestes barrières.

Le club prévoit une reprise des cours en extérieur à partir du 23 janvier avec 1 seul groupe de 12 archers dans le bassin de décrue. Horaires prévus 10h-11h15

Il y a 22 archers adultes dans le club dont 5 entraîneurs/bénévoles. Il y a donc 17 archers pour 12 places.

Anaïs va contacter par mail les adultes afin de chacun indique son souhait de reprendre ou pas. Si tous souhaitent reprendre, un roulement sera organisé. Il sera indispensable de prévenir en cas d'empêchement afin de ne pas bloquer une place et de permettre à tous de tirer.

Montage et échauffement sur le trottoir du parking, 1 heure de tir dans le bassin, démontage sur le trottoir. **ATTENTION : pas de tir dans le bassin en cas de pluie.**

Pensez à vous couvrir, de préférence avec des couches de vêtement plutôt qu'avec une grosse doudoune. Cela permet d'enlever une couche le temps de tirer et de la remettre après. Chaussures qui ne craignent ni le froid ni la boue.

Toujours aucun cours en semaine.

Arts Sports et Loisirs  
Secrétariat : 04 90 07 33 32

Les Archers de la Tour

mail : [archersdelatour@gmail.com](mailto:archersdelatour@gmail.com)

Site : <http://artssportsetloisirs.fr>

Tél: 06.63.62.99.69



Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues

**ASL – ARCHERS DE LA TOUR**  
**LA TOUR D'AIGUES**  
Agrément FFTA 1384145



**Saison 2020-2021**

Jeudi 14 janvier

Nous allons essayer de maintenir l'organisation d'un cours adultes à partir 23 janvier. Il aura lieu après les cours jeunes, 13h-14h.

Nous sommes encore dans l'attente du décret d'application des dernières annonces gouvernementales afin de nous assurer que le protocole prévu sera adapté.

3. Animations

Il n'y aura pas de galette des rois ni de fête de la Saint Sébastien cette année. Nous attendons un allègement du protocole sanitaire pour envisager l'organisation d'une fête du tir.

Nous avons prévu un protocole de tir permettant l'organisation du passage de grades du 20 février. Les plumes (archers poussins), les flèches blanches et les flèches noires tireront en salle (uniquement les mineurs). Les flèches bleues et peut-être rouges en extérieur.

Les adultes tireront en extérieur quel que soit leur niveau.

Les horaires des cours seront modifiés pour cette séances afin de permettre ce passage de grade. Chacun aura les informations d'horaires la semaine précédente. Il sera impératif de les respecter.

Pas de moment de convivialité à l'issue des tirs.

Jeudi 14 janvier : en fonction des conditions de tir en vigueur le 20 février nous adapterons le nombre d'archers et l'organisation du passage de grades. Nous souhaitons réussir à maintenir cet événement.

La fête du club aura lieu le 12 juin.

4. Concours campagne le 9 mai

Le club organisera sa compétition de tir campagne le 9 mai.

Nous aurons besoin de bénévoles en amont pour faire du bricolage sur les cibles et sur le terrain mais également le week-end du 8 et 9 mai.

Toutes les compétitions en salle ont été annulées. Le championnat de France salle également. La saison extérieure devrait permettre la reprise des compétitions.

Prochain bureau : jeudi 11 février 19h30, visio ou présentiel selon les modalités sanitaires du moment

Arts Sports et Loisirs  
Secrétariat : 04 90 07 33 32

Les Archers de la Tour

mail : [archersdelatour@gmail.com](mailto:archersdelatour@gmail.com)

Site : <http://artssportsetloisirs.fr>

Tél: 06.63.62.99.69